

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 506

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Herisau et Teufen, fin août 1937.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous avons la joie de vous inviter à notre XXXVI^e Assemblée générale, qui aura lieu à Bâle, les 2 et 3 octobre. La lettre d'invitation des Sociétés bâloises et le programme ci-joints vous donneront toutes les indications nécessaires. Les autorités de Bâle nous offrent pour la séance de samedi la salle du Grand Conseil, à l'Hôtel de Ville (place du Marché), pour le dimanche matin on nous a réservé la Salle du Chapitre (Münstersaal), au Bischofshof, tout près de la Cathédrale. Les Sociétés bâloises nous convient à une soirée familière dans la Maison paroissiale de Saint-Jean, dans la banlieue, et le banquet sera servi au restaurant du célèbre Jardin zoologique. Nous sommes persuadées que la variété extérieure de cette assemblée sera un attrait de plus pour les déléguées et les amies de notre Alliance.

Les sujets de conférence proposés par nos Sociétés étant trop nombreux pour que nous puissions donner suite à tous les vœux, nous avons choisi ceux qui nous paraissent les plus appropriés à l'heure présente. L'an dernier déjà, l'on nous avait demandé de faire parler une personne compétente de l'influence négative que la presse exerce sur la jeunesse par ses comptes rendus d'accidents et de crimes. Ce vœu ayant été répété cette année-ci, nous tâcherons de traiter cette question sous ses différents aspects.

Un autre vœu exprimé par nos Sociétés concerne l'éducation nationale et civique, et certes nous ne pouvons rester indifférents à ce problème.

Samedi, après les rapports statutaires, seront faites des communications sur le problème des prix et sur nos relations avec le Conseil international des Femmes.

À l'ordre du jour de notre Assemblée des déléguées, vous retrouvez la révision de l'article 8 de nos statuts, demandée l'an passé par la Centrale féminine de Saint-Gall. L'article modifié entraîne nécessairement une modification de l'article 6. Ces deux articles seraient ainsi libellés de la façon suivante:

Art. 6. — Toute Société faisant partie de l'Alliance doit se faire représenter à l'Assemblée générale annuelle. En cas de nécessité, deux Sociétés pourront envoyer la même déléguée.

Les membres du Comité de l'Alliance ne peuvent pas représenter de Société.

Art. 8. — Chaque Société faisant partie de l'Alliance, qu'elle soit Société autonome, Centrale ou Section, sera représentée aux Assemblées générales par une mandataire officielle ayant droit de vote.

Ont droit de vote également les Présidents des Commissions ou leur représentant. La Présidente de l'Alliance détermine les voix. En cas de propositions urgentes adressées directement à l'Assemblée générale, les membres du Comité ont droit de vote.

Vous connaissez les raisons de cette modification, raisons invoquées par la Centrale de St-Gall. Elle estime que le Comité, qui a déjà étudié et préparé les questions à l'ordre du jour des Assemblées, devrait abandonner le vote aux déléguées des Sociétés. Une exception serait faite pour les votations concernant les motions d'urgence envoyées directement à l'Assemblée générale et dont les Sociétés n'auraient pas eu connaissance à temps.

L'interdiction aux membres du Comité de représenter une Société devrait entraîner les Sociétés à s'adresser plus directement aux Assemblées générales.

La révision avait été acceptée l'an dernier à une forte majorité, mais pour qu'elle entre en vigueur, il faut une seconde votation.

Avec cette circulaire vous recevez votre carte de déléguée. Cette carte doit être échangée, avant l'Assemblée, à l'entrée de la salle du Grand Conseil, contre la carte de vote bleue.

Nous serions reconnaissantes aux Sociétés qui ne se font pas représenter de nous en prévenir. Notre caisse de voyage, à laquelle vous pouvez avoir recours permet aux Sociétés financièrement faibles d'envoyer une déléguée. Les demandes de subvention devront être adressées avant l'Assemblée générale à la trésorière, Mme Schoenauer-Regenass, Pfaffenlohweg, 49, Riehen près Bâle.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'entrée dans l'Alliance de quatre nouveaux membres. Ce sont:

Schweizerischer Frauenturnverein;
Frauen-Armenverein Teufen;
Frauenhilfe des Advent-Wohlfahrtswerkes der Gemeinshaft der Adventisten in der Schweiz.
Société d'utilité publique des femmes suisses, Section de Heiden.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et espérons une heureuse rencontre des anciens et des nouveaux membres à notre Assemblée de Bâle.

Veuillez recevoir, chères Alliées, nos meilleures salutations.

Pour le Comité:

La Présidente: C. NEF.
La Secrétaire: A. RECHSTEINER.

Invitation des Sociétés bâloises

Bâle, fin août 1937.

MESDAMES,

Il y aura bientôt vingt ans que l'Alliance a siégé à Bâle. Un laps de temps considérable! Aussi les Bâloises seront-elles doublement heureuses d'accueillir leurs sœurs de toute la Suisse dans notre « coin frontière ». Nos douze Sociétés affiliées à l'Alliance feront de leur mieux pour vous rendre le séjour au bord du Rhin agréable et intéressant, et pour vous offrir tout ce qu'on peut mettre d'instructif et de délassant dans une journée et demie.

Pour les délibérations de samedi, notre Gouvernement nous offre l'Hôtel de Ville; dimanche matin, nous siégerons dans la salle du chapitre, au-dessus du cloître, à l'ancien Palais épiscopal; ainsi vous apprendrez à connaître une partie du Vieux-Bâle. Le dimanche après-midi est destiné, selon vos possibilités, — à la visite du Jardin zoologique et du Musée des Beaux-Arts, ou encore à une excursion sur le Rhin jusqu'au Waldhaus, dans la Hardt.

Faites-nous le plaisir d'arriver en foule et montrez-nous par là que, malgré notre éloignement extrême, vous nous estimez et nous aimez comme vos fidèles collaboratrices et « honnêtes confédérées ».

Au nom des Sociétés bâloises affiliées à l'Alliance:

La Centrale féminine des deux Bâles.

* * *

Nous vous recommandons les hôtels suivants en vous priant de retenir directement vos chambres:

Prix de la chambre avec petit déjeuner et service.

Près de la gare:

Schweizerhof	Fr. 8,80
St.Gothard et Terminus	» 6,60
Fortuna	» 5,50
Bernerhof-Parkhôtel	» 5,50 à 6,60

Id. Comité pour la Paix et le Désarmement des Organisations féminines internationales, 20 h. 30, séance privée des déléguées. (Palais Wilson).

Lundi 10 septembre:

GENÈVE: Comité de Liaison des Organisations féminines internationales, Hôtel des Bergues, 20 h. 45; Réception offerte aux femmes membres de délégations à l'Assemblée de la S. d. N.

Judi 23 septembre:

LAUSANNE: Cartel Romand d'Hygiène sociale et morale, Assemblée d'automne, 11 h. 30 (Hôtel Beau-Séjour), Ordre du jour: Matin: affaires administratives; 13 h.: dîner en commun; 14 h. 30: La protection de la famille dans sa santé dans sa vie morale et sa fonction éducative, dans sa vie économique. Exposés suivis de discussion.

Mesdames, pour vos renseignements

sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

"VOLUNTAS"
ALUGANO (Fondée en 1896)
(Timbre p. réponse) Prop. Mmes Volonteri.

De la classe enfantine à la Maturité

Externat, demi-externat, internat

ECOLE DUMUID

43 bis, r. de Lyon - Tél. 27.560
Apprentissage commercial rapide et approfondi: 32 h. par semaine pour 60 fr. par mois. Demandez la liste des cours.

IMPRIMERIE RCHTER. — GENÈVE



Ce que tout le monde devrait savoir!

C'est ainsi que s'appellent les produits créés en propre par l'USC pour ses sociétaires, et qui se caractérisent par leur excellente qualité et leur bas prix. La coopération est un mouvement d'entraide qui ne vise pas le profit, mais uniquement le bien-être des sociétaires. Les coopératives veulent servir et non gagner. Les grandes entreprises de profit voient donc, dans les efforts coopératifs qui visent à l'intérêt public, une limitation de leur puissance et mettent tout en œuvre pour entraver le développement des coopératives. — Seule la fidélité convaincue et inébranlable des sociétaires pour leur coopérative permettra de parer à ces tentatives hostiles.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE



guerre des Sassi Grossi à Giorno. En ma qualité de fervente patriote, j'ai tenu à assister à cette inauguration.

Comme toujours dans ces occasions, nous avons eu cortège, réception, messe de camp, banquet et discours. Ceux de Mgr. Gelmini, et de M. Motta, président de la Confédération ont été spécialement applaudis.

Le soir, une petite fête intime s'est déroulée à la cantine, en l'honneur de M. Motta citoyen du beau Val Levantino, auquel fut offert un portrait artistique, accompagné d'un album contenant les signatures des donatrices. Dans son discours de remerciements, M. Motta fit ressortir les qualités des femmes tessinoises, et émit le vœu « que le jour ne soit plus éloigné, où les femmes pourront jouir des mêmes droits civiques et politiques que les hommes ». Je suis heureuse de vous communiquer ce vœu, auquel je m'associe de tout cœur.

Avec mes salutations cordiales.

FLORA VOLONTERI.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève

A l'Union des Femmes, r. Et. - Dumont, 22

A l'Administration, rue Micheli-Du-Crest, 14



INSTITUT JAKES-DALCROZE

RHYTHMIQUE - SOLFÈGE - Adaptation de la méthode au PIANO

Cours pour professionnels (diplôme), Cours pour amateurs, étudiants et instituteurs.

Cours populaires du soir de Rhythmique et Technique corporelle à prix réduits

Cours combinés de Rhythmique-solfège pour enfants. Jardin d'enfants (4 à 6 ans)

Ouverture des Cours: LUNDI 13 SEPTEMBRE

Inscriptions et renseignements au Secrétariat de 10 h. à 12 h. et de 3 h. à 6 h. (44, Terrassière)



LE BUREAU TEMPORAIRE DE GENÈVE DE

l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

est ouvert dès le 6 septembre

tous les jours (dimanche excepté)

de 10 h. à midi et de 14 à 18 h.

à côté de l'American-Express

Angle de la rue du Mt-Blanc, N° 7; entrée rue du Cendrier, N° 28

Tél. 28.503

Renseignements. — Adresses. — Journaux féministes. — Organisation de réunions familiales, de causeries, de conférences, etc., sur des questions internationales d'intérêt féminin.

Garnet de la Quinzaine

Vendredi 10 septembre:

GENÈVE: Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes, 10 h. du matin, séance privée du Comité Exécutif.

Id. Groupe des Sociétés pour le statut de la femme, 20 h. 30, séance privée de déléguées.

Samedi 11 septembre:

GENÈVE: Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, 10 h. du matin, séance privée du Comité Exécutif.

Id. Comité de Liaison des organisations féminines internationales, 20 h. 30: Séance privée de déléguées.

Dimanche 12 septembre:

GENÈVE: Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, 10 h. du matin, séance privée du Comité Exécutif.

Lundi 13 septembre:

GENÈVE: Rassemblement Universel pour la Paix séance du Conseil Général (Palais Wilson).

Id. Soroptimist-Club, 19 h. 30, au Lycéum-Club, rue des Chaudronniers, souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités.

Id. Comité pour la Paix et le Désarmement des Organisations féminines internationales, 20 h. 30, séance privée de déléguées. (Palais Wilson).

Mardi 14 septembre:

GENÈVE: Comité de Liaison des Organisations internationales, 15 h.: Réunion de travail avec les femmes membres de délégations.